

NOM DE L'ACTIVITE :

Créneau horaire :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél domicile :

Tél portable :



Adresse mail :

Un certificat médical est obligatoire pour les activités sportives

Certificat médical

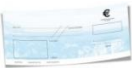
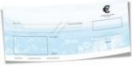

Questionnaire de santé



REGLEMENT DE L'ACTIVITE POUR L'ANNEE

MONTANT DE L'ACTIVITE



Adulte :€

<input type="radio"/> Chèque bancaire en 1 fois € n° du chèque Nom de la banque :
<input type="radio"/> Chèques bancaires en 3 fois 	Octobre :€ n° du chèque Février :€ n° du chèque Avril :€ n° du chèque Nom de la banque :
<input type="radio"/> Chèques vacances € nombre de chèques : n° des chèques :

Merci de faire 2 chèques séparés : 1 pour l'Adhésion et 1 pour l'Activité

REGLEMENT DE L'ADHESION

Adulte : 20 €

<input type="radio"/> chèque bancaire 	n° du chèque:.....
<input type="radio"/> chèque vacances 	n° du chèque:.....
<input type="radio"/> Bon partenaire SUPER U	Nombre de bon (maximun 4).....total :.....

AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOS Saison 2021/2022



Pour des publications locales (journaux, revues, affiches...),
la communication interne et le site internet de l'association.

Je soussigné(e) (NOM et prénom).....

- autorise le Centre Culturel des Cordeliers à utiliser mon image
 n'autorise pas

Fait àLe

Signature



La première séance est considérée comme une séance d'essai.
Après cette séance, l'inscription est définitive.

Pour tout désistement après la première séance, une lettre ou un mail devra être adressée au Centre Culturel des Cordeliers **avec un justificatif** : certificat médical ou document de mutation.

Le montant de l'inscription sera remboursé au prorata des séances effectuées et l'adhésion restera acquise à l'association.

Signature

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.